



Pour le Ministère chargé de la Forêt



Pour l'Office National des Forêts

Communiqué de Presse

Non au pillage de la forêt publique Française !!!

Les représentants du personnel du Ministère chargé de la Forêt et de l'Office national des forêts (ONF) s'opposent à la programmation du saccage de la forêt publique qui résulte de la politique mise en place par la Direction Générale de l'ONF, sous l'impulsion de son Directeur Général.

Depuis deux ans, les mesures prises vis à vis des personnels de façon arbitraire et brutale, conduisent à la disparition des compétences techniques indispensables à la gestion durable de la forêt publique. Le non-respect des règles du Code Forestier et des textes en vigueur est de plus en plus fréquent.

Après deux ans de gestion des personnels avec dureté, la Direction Générale fragilise maintenant par ses décisions la gestion du patrimoine national que représentent les forêts publiques. Elle remet ainsi en cause les objectifs de l'Accord de Paris sur le Climat en s'attaquant à la gestion durable des forêts, véritable instrument de lutte contre le réchauffement climatique !

En supprimant le rôle des agents dans le marquage des bois, la dernière décision prise par le Directeur Général a pour conséquence de donner le champ libre aux marchands de bois qui pourraient choisir les arbres à exploiter sans prendre en compte les impératifs de qualité à préserver et de biodiversité.

Cela sans tenir compte des compétences techniques de plusieurs générations de personnels forestiers qui ont su conduire avec passion les forêts publiques mettant à disposition de la filière bois des produits de haute qualité. Leurs missions ont également permis la préservation d'espaces de biodiversité remarquable, tout en organisant la fréquentation du public, et permettant une meilleure appréhension des fonctionnalités multiples de la forêt par nos concitoyens.

Les représentants du personnel de l'Office National des Forêts n'ont plus aucune confiance dans la volonté de la Direction Générale de participer à la politique de développement durable définie par les ministères de l'agriculture et de la transition écologique.

Alors que depuis deux ans aucun signal d'alerte n'a été entendu, les représentants du personnel de l'ONF demandent aux nouveaux Ministres en charge de l'agriculture, de l'écologie et de la cohésion des territoires, de prendre leurs responsabilités dans ce dossier.

Vos contacts presse :

Pour le Ministère chargé de la forêt :

Alliance du Trèfle (CFE-CGC/CFTC/SNISPV) :

Annick PINARD 06 68 18 32 18 et alliancedutrefle@agriculture.gouv.fr

CFDT

Permanence 01 49 55 46 83 et cfdt@agriculture.gouv.fr

CGT

Sébastien HESSE 06 30 34 18 09

SNETAP-SNUITAM FSU

Sylvie GUILLOU 06 98 49 35 47

UNSA

Philippe COSTA 06 08 28 32 85

Pour l'ONF :

CGT Forêt :

Gilles QUENTIN 06 80 01 35 61

EFA-CGC :

Jean Marc FALISZEK 06 66 27 10 85

Génération Forêt UNSA

Jacques GERBER 06 16 13 11 29

SNUPFEN Solidaires

Philippe CANAL 06 01 13 67 68